

ASSOCIATION de SAUVEGARDE du QUARTIER SAINT-LOUIS

Créée le 20 février 1969 à Versailles

Maître Jean Paul MARTIN, co-fondateur, Président d'Honneur

Henri-Jean CAUPIN, Président

Participante de la SAVE, Sauvegarde et Animation de Versailles

lundi 3 mars 2014

Objet QUESTIONS AUX CANDIDATS / ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2014

Réponses de la liste « Versailles, 90 000 voisins »

1) RESPECT DES ENGAGEMENTS DE MUNICIPALITE : MM MERHMANN ont vendu à la Mairie leur maison des 16/18 rue du maréchal Joffre en 1951, selon des clauses qui sont loin d'avoir été respectées : destruction de l'immeuble au lieu de l'entretenir, destruction du jardin et des arbres au lieu de les maintenir. Est-il normal de voir un tel irrespect des engagements pris par une collectivité lors d'une transaction ?

Nous n'avons pas accès au dossier et ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur ce cas.

2) CAS DE L'ECOLE SISE AUX 12 & 14 rue Saint Médéric
les choix de Mr le Maire ont été annoncés dans la presse de juillet 2013, après une période de consultations strictement opaques, sans la moindre information des habitants, du conseil de quartier pour faire face aux besoins criants locaux : salle de rencontres polyvalente, spectacles, magasin d'alimentation local et compétitif .

La vente des locaux de la SEGPA rue Saint Médéric (annexe du Collège Pierre de Nolhac) à un investisseur privé a été engagée par la ville sans concertation ni information préalable.

Or plusieurs questions auraient justifié une phase de concertation préalable :

La mairie s'est-elle inquiétée des besoins des habitants du quartier pour faire des espaces de « service à la personne » en rez-de-chaussée ?

Un passage aurait pu être créé entre un « carré » et les étangs GOBERT pour aller jusqu'à la gare et contribuer à créer un itinéraire historique touristique depuis la gare.

Un espace paysager aurait pu être créé.

Encore du foncier public vendu : à quel prix ? Est-ce vraiment au bénéfice des Versaillais ?

La gestion de ce projet est contraire à notre vision de la démocratie locale et de notre engagement en matière de transparence et de concertation.

LISTE PARTIELLE DES ANOMALIES FLAGRANTES OBSERVEES POUR LA VIE AU QUOTIDIEN 2013

1) poubelles trieuses enfouies dans un trottoir rue d'Anjou à des endroits inappropriés. Après 2 tentatives, l'alerte à la Mairie, le projet a été abandonné du fait de l'existence de réseaux sous terrain pour l'eau et les câbles.

C'est un problème de conception en amont du projet qui paraît incroyable...et pourtant réel !

2) ces poubelles ont été placées juste à coté du restaurant LE LIMOUSIN avec le plus bel effet pour les clients des terrasses.

Nous serons particulièrement attentifs à l'insertion des poubelles sur des sites situés à proximité de commerces et de flux touristiques importants. Nous traiterons le cas précis en concertation avec le conseil de quartier.

Le problème des poubelles doit être traité avec la plus grande des rigueurs, c'est essentiel pour l'image de Versailles

3) la rénovation autorisée de tuiles dans la seule maison sans ardoise dans la rue d'Anjou, au milieu des carrés.

Il est en effet surprenant que l'Architecte des Bâtiments de France ait donné son accord. Nous vérifierons ce point et nous nous engageons à avoir un dialogue suivi et constructif avec l'ABF.

4) la vente et projet imposé de l'ancienne école derrière les carrés

Cf problème information et concertation plus haut !

5) la mise en concours d'aménagements du terrain en haut de la rue du maréchal joffre, parking provisoire permanent.

Nous n'avons pas d'informations sur ce dossier.

6) les modifications profondes des circulations internes liées à la refonte de la gare des chantiers

Il s'agit d'un dossier majeur pour le quartier qui n'a pas fait l'objet d'une concertation suffisante ni d'analyses d'impact précises. Nous engagerons une concertation approfondie avec les associations de parents d'élèves, les riverains, les écoles, Phebus, afin d'identifier les actions de sécurisation de traversées piétonnes. Les passages de bus nombreux vont en effet bouleverser les flux de circulation.

7) les mises en place d'antennes 3G puis 4G qui se poursuivent sans réaction ni mesures de potentiels voisins si les visuels sont respectés.

Un conseiller municipal sera dédié aux relations avec les opérateurs et s'assurera de la transparence des informations en matière d'installation d'antennes. Nous faciliterons le lancement de campagnes de mesure. Nous établirons une charte de bonnes pratiques avec l'ensemble des opérateurs afin notamment d'intégrer le principe de précaution dans les projets d'installations d'antennes (proximité écoles notamment).

8) les circulations de camions 20/30 T qui prennent des raccourcis matinaux rue de l'Orangerie

Nous ferons respecter la législation et organiserons des contrôles de police.

9) le blocage du carré Crédit Agricole avec mise en impasse pour le parking

C'est un projet à minima qui a été retenu par la mairie alors qu'un projet plus ambitieux a été présenté par des associations et des conseillers du Conseil de Quartier Saint-Louis.

10) L'absence de ralentisseurs dans les rues clefs du quartier, avec excès de vitesses fréquents entre deux feux de Circulation

Nous validerons les points noirs de circulation et programmerons la mise en place d'aménagements dans le cadre d'un plan pluri annuel. Nous plaçons au cœur de notre programme l'apaisement de la circulation. Nous appuierons le cas échéant les contrôles de police à proximité des établissements scolaires

11) l'incohérence complète de la gestion des antennes TV liées aux modes de captages maintenant remplacés par les « box internet ». Leur suppression progressive peut être organisée en étudiant la situation de chaque immeuble

Cette action de sensibilisation pourrait notamment être engagée par les associations de quartier, la mairie pouvant se faire un relais en matière de communication.

12) les limites de capacités de gardes d'enfants, en partie compensées avec les nouvelles mises en place mais qui restent insuffisantes par rapport aux besoins.

Nous nous efforcerons de développer les capacités de garde d'enfants. Nous favoriserons en particulier le développement des « Maisons d'Assistants Maternelles » (MAM).

Nous déploierons la plate-forme d'échanges 90000 Voisins, qui permettra de rapprocher les offres et demandes de garde à domicile, afin de répondre au mieux à la demande.

13) L'incohérence des aménagements de fils de téléphone sur les façades d'immeubles anciens ou rénovés

Nous serons particulièrement attentifs à la résolution de ces aménagements anarchiques, polluant les façades historiques du quartier. Nous engagerons une action de fonds avec les concessionnaires responsables en grande partie de cet état de fait, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage.

14) les éternelles et récurrentes pollutions canines sur les trottoirs. Certains vont jusqu'à compléter le travail des nettoyeurs municipaux en traitant eux-mêmes les résidus entre deux mardis de nettoyages complets au jet d'eau. Les pollutions sont les plus fréquentes en fins de semaine, justement quand les trottoirs sont les plus utilisés par les enfants avec leurs roulettes à 2 ou 4 roues selon l'âge

La propreté appelle la propreté, l'éducation doit être permanente pour créer un cercle vertueux à ce sujet. Nous poursuivrons la campagne de sensibilisation et de sanctions.

15) La présence des PLOTS sur les trottoirs : cela gêne la circulation des piétons en étant devenus inutiles. Au départ, vers 1990, il fallait empêcher les stationnements sauvages de voitures. Depuis, les parkings ont été créés, la police est sans cesse aux aguets et les plots sont caducs. Sauf peut être le long de la caserne de gendarmes pour la sécurité ?

Ce point sera abordé dans le cadre du plan piéton. Nous avons programmé d'identifier tous les obstacles inutiles et obstruant les piétons. Notre objectif est de faciliter les déplacements à pied sur nos trottoirs. Nous engagerons le cas échéant, après avoir concerté, une campagne de suppression des plots inutiles.

16) L'absence d'un commerce intermédiaire, à l'image de ce que l'on trouve partout ailleurs en ville. A l'inverse, nous avons une pléthore de tous petits commerces toujours en péril. Avec le refus de mettre de quoi attirer les familles et augmenter le % des besoins alimentaires trouvés sur place. A la place, chacun voit le nombre de livreurs à domicile

Nous allons créer une fonction de « manager de commerce » en charge de redynamiser le commerce de proximité. Elle aura notamment pour objectif d'identifier les besoins locaux et de prospecter des types de commerce et d'enseignes répondant à ces besoins. Nous travaillerons le cas échéant au renforcement de l'offre de commerce alimentaire de taille intermédiaire.

Une réflexion sur les circulations, les stationnements, les voies piétonnes (à envisager de manière temporaire), une réhabilitation de certains bâtiments (Carrés Saint-Louis), la création d'itinéraires touristiques, d'événements dans le quartier contribueront au dynamisme des commerces.